

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Marseille – 14 décembre 2017**

Etaient présents:

Elodie ANDREANI (représentée)
Brigitte BAILET
Jean-Pierre BENSARD
Jocelyne CAHUZAC
Didier CALAS
Emmanuel GABAS
Yves KIMMOUN
Ludovic PIERRU
Lucien SALEMI

Excusés:

Carole BOYER
Christian CARNIEL
Christine CRISPIN
Jean FERRANDINI
Séverine GARGUILO
Alexandre RANQUE
Jacques SAUER

Lucien Salemi excuse Jean FERRANDINI, vice-président de la Région Corse qui été récemment opéré. Il aura des difficultés pour se déplacer.

Prochaines dates des Conseils d'administration :

AG + CA le 28 ou 29/03/2018 – Lors du DITEX, Marseille (préparer un courrier pour Jean Daluz pour réserver une salle pour 50 personnes pour 2 heures le 28 ou le 29/03).

14/06/2018 – Marseille

13/12/2018 – Marseille

Le salon DITEX a été racheté par Tourmag. Il se tiendra au Palais du Pharo, avec une communication importante de Tourmag. Il accueillera le Club de la Croisière et le prix DITEXPERT de Challenge Tourisme. La veille, Tourigolf organisera une compétition. Remise du prix sur le DITEX.

Lucien SALEMI informe le conseil sur la suite donnée au congrès des régions, qui s'est tenu à Rabat. Jean-Pierre MAS a envoyé un courrier aux Présidents de Régions sur les principales questions posées (copie du courrier joint).

1/ Approbation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2/ Nouveau site internet

Sylvie Molinas présente le site en fin de CA. Le site est en ligne.

Ce site semble convenir à tous les administrateurs. Il faut que chacun envoie une photo au bon format avec une présentation de son agence + logo pour mettre à jour le fichier adhérents. Il y aura un lien pour télécharger les sites des adhérents.

Il est convenu de réserver les noms de domaine EDVMED.COM (fait) – EDVMED.FR – EDVMED.TRAVEL - EDVMED.ORG – EDVMED.NET

Une formation est prévue à Aix en Provence le 15 février prochain pour faire les mises à jour.

Participants : Lucien Salemi, Didier Calas, Emmanuel Gabas, Ludovic Pierru, Christine Passaquet. Il faudra demander une autorisation de déplacements à l'UPE pour Christine.

3/ Débriefing du Congrès National

Lucien SALEMI demande aux participants de donner leurs avis sur le dernier congrès EDV. Didier CALAS rapporte un congrès très riche, bien organisé, dans une belle ville. Les ateliers étaient tous très intéressants, suscitant quand même beaucoup d'inquiétude autour de la profession (notamment IATA avec un plafond anti-commercial).

Lucien SALEMI souligne un congrès très professionnel. Tables rondes intéressantes sur les thématiques complexes du moment : Directive européenne au 01/07/2018, nouveaux champs à prévoir dans les contrats clients pour les conditions générales de vente qui vont changer. Conditions d'annulation très avantageuses pour les clients dans la nouvelle réglementation.

Lucien SALEMI précise que Valérie BONED sera présente au Ditex pour faire un point sur la nouvelle réglementation concernant la directive européenne des voyages à forfait.

4/ Exercice illégal de la profession

Les vice-présidents de région souhaitent recevoir le kit de courriers établi par le siège. Elle a été envoyée et Christine la communiquera à tous les administrateurs.

Lucien SALEMI va également faire un rappel du fonctionnement au titre de la Commission des Régions dans le cadre d'un Compte-rendu.

Emmanuel GABAS souligne les limites du Bénévolat et la nécessité d'engager des frais de poursuites.

Jean-Pierre BENSALID rappelle que c'est une question de volonté et de moyens. EDV Med est d'accord sur les deux points, l'objectif restant de faire fermer ou de faire immatriculer l'«agence» en question, rappelle Didier CALAS.

Il est convenu par vote à l'unanimité :

- Que les EDV MED défendront les « BONS » dossiers jusqu'au bout
- Que Christine doit envoyer le récap des dossiers en attente de décision

- Que Lucien et Christine s'occupent de valider auprès du siège que la personne morale EDV MED peut ester en justice, en prenant à sa charge les frais de la procédure.
- Qu'en cas de réponse positive, il sera choisi un avocat local jeune et ambitieux.
- Que si la décision de justice ordonne la fermeture et que celle-ci n'a pas lieu, EDV Med effectuera un communiqué de presse

5/ Directive Européenne sur les voyages Hors Forfait

Le Conseil d'Administration évoque la note envoyée par le siège, et Lucien SALEMI rappelle la présence à venir de Valérie BONED au prochain CA pour évoquer ce sujet.

6/ Réunion avec la délégation indienne

Jean-Pierre BENSALD s'est rendu à cette réunion avec la double casquette de Consul de São Tome et d'agence de voyage, l'idée étant de plébisciter l'installation du consulat indien sur Marseille plutôt que sur Lyon.

Lucien SALEMI était venu soutenir lui aussi le projet à la demande de Maxime TISSOT et a réalisé une intervention.

La rencontre était très enrichissante, même si l'absence des TO pour rencontrer les agences indiennes reste à déplorer.

Etaient présents : Maxime Tissot, Caroline Pozmentier, Didier Parakian, Jean Roatta...

7/ Bilan financier 2017

Yves KIMMOUN attend que soit débloquer le solde des adhésions 2017.

Lucien SALEMI précise qu'un bonus/malus sera attribué aux régions en fonction des nouvelles adhésions à EDV.

8/ Mise à jour du fichier adhérents

Le fichier des adhérents, commun et partagé, permettant à chaque région d'avoir un fichier à jour à disposition en temps T est effectif. La mise à jour des changements reste sous la responsabilité du siège.

E GABAS explique qu'il n'y a pas de redescende de l'information d'adhésion des EDV vers les EDV MED.

Il est également souligné La transmission des coordonnées des nouveaux adhérents APST, qui bénéficierait de l'adhésion gratuite aux EDV Med est évoquée, comme étant une nouvelle source de prospection.

Le conseil EDV MED décide à la majorité :

- ⇒ De rédiger une note à JM ROZE pour connaître le mode de prise en charge du financement et le mode de fonctionnement de l'adhésion « gratuite » aux EDV MED et
- ⇒ pour demander une descente systématique des informations du siège vers la région.
- ⇒ d'une extraction deux fois par an du fichier EDV MED à chaque vice-président de région pour vérifier les coordonnées des agences.
- ⇒ D'un envoi systématique à chaque nouvel adhérent APST et/ou EDV MED, d'un courrier de bienvenue doublé d'une fiche de présentation des avantages proposés par les EDV (modèle à demander à Catherine Buquet).

Jocelyne Cahuzac annonce la vente de son agence et son départ à la retraite. Lucien SALEMI la remercie chaleureusement au nom de tout le conseil d'administration pour toutes ces années où elle a su représenté le SNAV Languedoc Roussillon puis les EDV avec beaucoup de professionnalisme. Elle a apporté durant de nombreuses années son expertise dans diverses commissions et en particulier la commission air. Après 50 ans d'exercice, elle prend une retraite bien méritée sous les applaudissements de tous les élus qui lui rendent hommage. Elle sera toujours la bienvenue parmi nous.

Fin de la réunion du conseil d'administration à 11H30.

Accueil de Sylvie MOLINAS, de l'ESCAET, pour la présentation du site

La prochaine AG aura lieu le 28 ou 29/03/2018 à Marseille, à l'occasion du DITEX.